

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 17 avril 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement de techniciens de police technique et scientifique de la police nationale et fixant les modalités d'organisation et le nombre de postes

NOR : IOMC2310048A

Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 17 avril 2023, est autorisée, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement de techniciens de police technique et scientifique de la police nationale.

Les recrutements de techniciens de police technique et scientifique seront organisés par les secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI), les secrétariats généraux pour l'administration de la police (SGAP) et les directions territoriales de la police nationale (DTPN).

Le nombre total de postes offerts aux concours est fixé à 191, soit 114 postes au titre du concours externe et 77 postes au titre du concours interne.

Les places offertes au recrutement sont réparties comme suit :

SGAMI/SGAP	Concours externe	Concours interne
Nord	7	5
Sud-Est	7	5
Sud	6	5
Sud-Ouest	2	1
Est	9	6
Ouest	9	6
Zone de défense et de sécurité de Paris	71	49
Guyane	1	0
Martinique	1	0
Mayotte	1	0
TOTAL	114	77

Conformément aux dispositions du décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ; les candidats en situation de handicap sollicitant un aménagement d'épreuve devront transmettre au service organisateur un certificat médical établi par un médecin agréé. Le certificat médical, qui doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves, précise la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour permettre aux candidats, compte tenu de la nature et de la durée des épreuves, de composer dans des conditions compatibles avec leur situation.

Pour chaque recrutement, la date d'ouverture et de clôture des inscriptions, la date de transmission du certificat médical, la date des épreuves et la composition du jury feront l'objet d'arrêtés ultérieurs pris par les autorités responsables de l'organisation de ces recrutements.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus soit en consultant le site internet du recrutement de la police nationale www.devenirpolicier.fr, soit en composant le 08-00-22-08-00, numéro d'information sur les carrières de la police nationale (gratuit depuis un poste fixe), soit en prenant attache auprès des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) organisateurs (voir tableau ci-après).

DEPARTEMENTS CONCERNES	ADRESSES DES SGAMI
02-59-60-62-80	SGAMI NORD : Cité administrative Rue de Tournai (15 ^e étage) – 59012 LILLE cedex
01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74	SGAMI SUD-EST : Bureau du recrutement – 215 Rue André Philip – 69421 LYON cedex 03
04-05-06-13-20-30-34-48-66-83-84	SGAMI SUD : 299 Chemin de Sainte Marthe – 13313 MARSEILLE cedex 14
09-11-12-31-32-46-65-81-82	SGAMI SUD Délégation Régionale de TOULOUSE : ZI en Jacca – 4 Chemin de Bordeblanque – BP 30321 31776 COLOMIERS cedex
16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87	SGAMI SUD-OUEST : Bureau du recrutement – 89 Cours Dupré de Saint Maur – BP 30 091 – 33 041 BORDEAUX cedex
08-10-51-52-54-55-57-67-68-88-21-25-39-58-70-71-89-90	SGAMI EST : Délégation régionale de DIJON : Service du recrutement - 6 et 8, rue de Chenove - BP 31818 – 21018 DIJON
14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85	SGAMI OUEST/TOURS : DRH – Bureau zonal du recrutement – 30 Rue du Mûrier – BP 10700 37542 SAINT CYR SUR LOIRE cedex
75-77-78-91-92-93-94-95	SGAMI ZDS PARIS : Préfecture de police – Bureau du recrutement – 9 Boulevard du Palais 75195 PARIS cedex 4 Accueil Public : 11 Rue des Ursins – 75004 PARIS
SGAP GUYANE	Bureau du recrutement – Avenue Gustave Charléry -BP 5005 – 97305 CAYENNE cedex
SGAP MARTINIQUE	Bureau du recrutement – 80, rue de la République -BP 652 – 97263 FORT DE FRANCE cedex
SGAP MAYOTTE	Bureau du recrutement – Rue de la Batterie -BP 448 – 97610 DZAOUZDI cedex